

**restez
chez
VOUS**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Lundi 17 Août 2020 / N° 938

Prix : 20 DA

Le nouveau modèle économique au menu du jour

LA TRIPARTITE SE RÉUNIT DEMAIN



Coronavirus:

**450 nouveaux cas, 373 guérisons
et 10 décès en Algérie durant
les dernières 24 heures**

Covid-19 :
**La discipline des
fidèles accélèrera
la réouverture des
mosquées**

**Le point sur la
pandémie dans le
monde :**

**La course aux
vaccins
s'accroît**

**Conseil
interministériel**

**La rentrée
scolaire,
universitaire et de
la formation
professionnelle à
l'ordre du jour**

Communication

**Le ministre de la
Communication
remet de nouvelles
accréditations à
des journalistes et
correspondants
étrangers**

**Enseignement
supérieur et Transition
énergétique**

**La coopération
bilatérale au menu**

**Impact négatif de la
Covid-19 :**

**Près de 50.000
travailleurs ont
perdu leur emploi**

CNAS :

**Remise des
certificats
d'arrêt de travail
par internet**

**Récolte de liège
(campagne 2019- 2020)**

**Une production
de 80.000
quintaux attendue**

Sonatrach:

**Doubler d'effort
pour préserver la
sécurité
énergétique de
l'Algérie**

**Pénurie de billets
de banque:**

**Les vraies causes
de la rupture de
liquidité**

Le nouveau modèle économique au menu du jour La tripartite se réunit demain

La tripartite qui regroupe le gouvernement, le patronat et les partenaires sociaux se réunira demain avec pour ordre du jour le nouveau modèle économique et la relance des investissements dans une conjoncture marquée par une récession sans précédent. À ce titre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait indiqué récemment que l'édification d'une véritable nouvelle économie passe par le changement des mentalités et la libération des initiatives de toute entrave bureaucratique, la révision des textes juridiques en vigueur, ou leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et les emplois sans exclusion, ni exclusive.

Il a, en outre, estimé que la société civile demeurait le « premier allié » pour concrétiser l'édification de l'Etat, soulignant la nécessité d'apporter tout le soutien et les facilités aux associations pour les aider à s'organiser davantage. Le chef de l'Etat a ordonné aux walis et aux élus locaux à fournir tous les encouragements, les facilités et l'assistance nécessaires aux associations de la société civile qui souhaitent s'organiser et se structurer au niveau national, étatique ou régional. Pour rappel, le Président Tebboune avait salué, à plusieurs reprises, le rôle important de la so-



ciété civile dans la résolution des problèmes quotidiens des citoyens. Il faut souligner à cet égard qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays,

l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat. À travers un nouveau modèle éco-

nomique, l'Etat compte s'inscrire dans la rupture totale avec les méthodes de gestion du passé et engager une nouvelle démarche marquée par une adéquation des politiques publiques et sectorielles et une rénovation de la gouvernance économique. Cette stratégie devrait permettre, à court et à moyen termes, de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement. À ce propos, le président de la République avait, maintes fois, rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. Le chef de l'Etat avait donné des instructions détaillées à chacun des ministres concernés, à l'effet d'opérer des réformes structurelles dans la cadre de la politique générale du gouvernement, à même d'assurer une exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités et richesses naturelles nationales. Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire renouvelée et dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme un stimulant à l'activité économique

productive. Cette nouvelle démarche adoptée par le gouvernement devrait favoriser l'émergence d'une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économie. À ce titre, le Premier ministre a affirmé que les priorités ont été définies en vue de traduire les mesures et fixer avec précision les délais d'exécution du plan d'action du gouvernement pour pallier les inégalités en matière de développement local, notamment dans les régions du Sud, les zones montagneuses et rurales. Conscient de la spécificité, de la priorité et de la sensibilité du dossier de développement, le gouvernement est disposé à œuvrer à la prise en charge de ces préoccupations dans le but de garantir un développement équitable au profit de toutes les régions du pays, sans exclusion ou marginalisation, avait assuré M. Djerad, précisant que ce volet constitue une priorité majeure pour le gouvernement qui non seulement partage le même diagnostic mais également l'impératif de réunir toutes les conditions d'une vie décente aux citoyens où qu'ils se trouvent et quelque soit leur wilaya. La vérité amère est qu'il existe des zones d'ombre et d'exclusion, y compris dans la capitale du pays, a-t-il déploré, ajoutant que l'Algérie ne peut pas fonctionner à deux vitesses et notre peuple mérite une meilleure prise en charge où qu'il se trouve. Soulignant l'engagement du gouvernement à poursuivre les programmes d'infrastructures et d'équipements prévus dans les différentes régions du pays, dans le cadre d'une nouvelle approche participative, le Premier ministre a fait état d'un travail en cours pour la révision de la nomenclature nationale des projets de développement, notamment ceux gelés, reportés ou non encore entamés. M. Djerad avait affirmé que le moment est venu de rationaliser les dépenses publiques, d'adopter une gestion rigoureuse des affaires de l'Etat et d'éviter toute forme de gaspillage, soulignant qu'il incombe à chaque responsable, au

niveau central ou local, de veiller à la lutte contre le gaspillage, ce qui permettra d'économiser des milliards de dinars. Le Premier ministre a estimé que la réalisation des objectifs escomptés et la garantie de leur efficacité passent par la mobilisation de toutes les énergies et la coordination étroite entre les grandes orientations nationales et les programmes locaux et sectoriels, ainsi que par l'entraide avec les partenaires socioéconomiques. Il a également souligné l'impératif d'élaborer un calendrier précis pour les projets de développement dans les zones d'ombre et du suivi périodique de leur réalisation, préconisant des évaluations mensuelles pour atteindre les objectifs dans les délais fixés. A ce propos, M. Djerad a mis en avant la nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine de l'emploi, à travers l'adoption d'une nouvelle approche reposant sur un traitement purement économique, tout en réitérant la détermination du gouvernement à prendre en charge les préoccupations des jeunes exerçant dans le cadre des dispositifs d'insertion socio-professionnelle, des agents contractuels et des remplaçants, à travers une étude approfondie et détaillée de ce problème épineux, afin de trouver les solutions possibles pour établir des passerelles avec le marché du travail aux fins de leur insertion dans la vie professionnelle. Il a évoqué, en outre, la redéfinition de l'ordre de priorité de réalisation de ces projets dans chaque wilaya en fonction des besoins réels, capacités disponibles, le dividende socio-économique suivant les spécificités de chaque région. Le Premier ministre a, en outre, mis en avant la volonté du gouvernement d'assainir l'administration des pratiques bureaucratiques désuètes à travers la mise en œuvre d'une panoplie de mesures pratiques détaillées dans le Plan d'action, affirmant que le renforcement de la gestion décentralisée était une préoccupation partagée par l'Exécutif, qui s'emploiera à l'amélioration de la performance dans tous les domaines.

M. H

Covid-19 :

La discipline des fidèles accélérera la réouverture des mosquées

Le ministre des Affaires religieuses des wakfs, Youcef Belmechdi a souligné, que la discipline des fidèles et leur respect des mesures sanitaires de prévention contre la Covid-19 « accélérera » la réouverture totale des mosquées. « La discipline des fidèles et leur respect des mesures sanitaires préventives accélérera la réouverture totale de toutes les mosquées de la République », a déclaré M. Belmechdi qui supervisait la réouverture de la mosquée Khaled Larbi dans la commune de Heraoua pour l'accomplissement de la prière du Dohr. Saluant la discipline et la bonne conduite dont ont fait preuve les fidèles lors de la prière d'El Fedjr à travers les 19 wilayas non soumises au confinement sanitaire, le ministre a indiqué avoir eu des échos rassurants sur la conformité au protocole sanitaire des fidèles ayant porté leurs masques et apporté leurs gels hydro-alcooliques et leurs tapis de prière ». M. Belmechdi a tenu à saluer les imams, les associations, les comités, les bénévoles et les organisateurs pour leur rôle « efficace » dans la réouverture progressive des mosquées, souhaitant que la mobilisation, la prudence et la vigilance restent de mise à tous les niveaux, pour préserver la sécurité sanitaire du pays. Le ministre a insisté sur le strict respect par les imams des horaires de l'appel à la prière décidés par la commission ministérielle de la fatwa et des autres mesures prises à cet effet. Le ministre a, ensuite, effectué une brève visite à l'école coranique Imam Malek et ses différentes structures, où il a reçu des explications sur le rôle joué

par cet établissement dans la récitation et l'exégèse du Saint Coran aux différentes catégories de jeunes. Il a visité également l'Ecole de l'imam Malek des études coraniques où il a reçu des explications sur ses différents espaces et sur son rôle dans l'enseignement des sciences coraniques, des sciences de la Charia et de jurisprudence dans tous les paliers éducatifs. 429 mosquées à Alger sont concernées par la réouverture à partir de ce samedi, dans le cadre de la levée progressive du confinement sanitaire et le strict respect des mesures préventives décidées par les services du Premier ministre pour la réouverture graduelle des mosquées, et ce dans le respect des mesures préventives de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19). Concernant les conditions et mesures sanitaires prises à cet effet, l'interdiction de la prière du vendredi au niveau des mosquées jusqu'à nouvel ordre et les mosquées sont ouvertes exclusivement pour l'accomplissement des prières du Dohr, Asr, Maghreb et Icha, tout au long de la semaine. Cependant, l'accès est interdit aux femmes et aux enfants âgés de moins de 15 ans, ainsi qu'aux personnes vulnérables, avec le maintien de la fermeture des salles de prière (mussalate) et des écoles coraniques. La fermeture des lieux d'ablution sera également maintenue, avec l'insistance sur le port obligatoire des masques de protection avant d'accéder à la mosquée, et les fidèles devront ramener leurs tapis de prière personnels et garder une distance de 1,5 mètre au minimum.

A.A

Armée Sortie de la 47e promotion d'officiers ingénieurs

Le Commandant de la 1er Région Militaire, le Général-Major Ali Sidane, a supervisé, hier à l'Ecole militaire polytechnique (EMP) "Chahid Taleb Abderrahmane" de Bordj El-Bahri (Alger), la cérémonie de sortie de la 47e promotion d'officiers ingénieurs et de la 5e promotion de la Formation complémentaire de Master. La 47e promotion d'officiers ingénieurs se compose de 253 étudiants, dont 07 de la République du Cameroun et la 5e promotion de la Formation complémentaire de Master de 71 officiers stagiaires, relevant de différentes armes dans les spécialités, génie électrique, mécanique, chimie et informatique. Après le passage en revue des carrés de formations, le Commandant de l'Ecole, le Général Mohamed Saal a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé que les promotions avaient reçu des formations scientifiques et militaires théoriques et pratiques de "haut niveau. Précisant que les formations ont été dispensées par des cadres et des enseignants chercheurs "haute-ment qualifiés et compétents", il a



souligné que les nouveaux diplômés sont ainsi aptes à s'acquitter de leurs nobles missions avec professionnalisme. Le Général Saal a exhorté les nouveaux diplômés à "toujours œuvrer à la défense de la souveraineté, la

sécurité et la stabilité de la Patrie". Dans la présentation de l'Ecole, à cette occasion, il a déclaré que cette "citadelle de formation" développe en ses étudiants le sens de l'innovation, l'initiative et l'excellence

et veille à la réussite de leur cursus par la réunion de toutes les conditions d'enseignement, d'échange de connaissances et de travail d'équipe dans un environnement favorable. "Véritable pôle d'excel-

lence, l'EMP forme l'élite des officiers ingénieurs et leaders de demain aptes à suivre les avancées scientifiques et technologiques dans les domaines militaire, de connaissance et de formation", a-t-il affirmé. De même qu'elle est à même de "répondre aux besoins fonctionnels et opérationnels de l'ANP pour construire une défense moderne et efficace en mesure de s'acquitter avec compétence et professionnalisme de ses missions", a-t-il ajouté. Après la prestation de serment et la remise de diplômes aux élèves, le Général-Major Ali Sidane a donné son accord de baptiser la promotion sortante du nom du chahid, M'hamed Kribech. La cérémonie s'est poursuivie par une exhibition exécutée par les étudiants de la promotion sortante. À la fin, le chef de la 1ère Région militaire a inspecté les projets de fin d'étude des officiers ingénieurs de la promotion sortante, avant de rendre hommage à la famille du Chahid M'hamed Kribech et signer le registre d'or de l'Ecole.

T.M

Enseignement supérieur et Transition énergétique La coopération bilatérale au menu



Les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane et de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, ont examiné hier à Alger les éventuels volets de coopération entre les deux secteurs, indique un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur. M. Benziane qui a reçu M. Chitour, a fait part de "sa disponibilité à consacrer la coopération et le partenariat, eu égard aux compétences que recèle le secteur dans le domaine des énergies renouvelables (...) ainsi qu'en matière de communication pour expliquer le nouveau mode énergétique, les orientations, les politiques et les nouveaux projets inscrits". Pour sa part, M. Chitour a présenté un exposé sur son secteur, rappelant les projets et programmes stratégiques prévus par son département en vue d'atteindre les objectifs tracés, concrétiser la politique des énergies renouvelables à l'horizon 2035 et promouvoir le secteur de l'énergie solaire. Dans le même sillage, M. Chitour a évoqué les projets relatifs à l'énergie solaire et à l'augmentation des capacités de consommation aux plus hauts niveaux conformément aux normes internationales. Il a également fait état des objectifs escomptés à savoir, la création de la richesse, la contribution à l'économie nationale, l'industrialisation, la diversification de l'économie, la création des postes d'emploi en faveur notamment des jeunes diplômés à travers le lancement des start-up. "Les deux ministres ont convenu d'œuvrer de concert à intensifier les rencontres de consultation, développer la recherche technologique et appliquée dans ce domaine vital afin de réaliser le développement durable", a conclu le document.

Conseil interministériel La rentrée scolaire, universitaire et de la formation professionnelle à l'ordre du jour

La rentrée scolaire et universitaire pointent à l'horizon immédiat, à peine quelques jours nous en séparant et le Gouvernement entend prendre les devants, d'autant plus que cette année les conditions sont bien particulières, à cause de la crise sanitaire. C'est pourquoi justement, le Premier ministre a présidé samedi un Conseil interministériel consacré à la question et plus singulièrement aux préparatifs des examens du Baccalauréat et du BEM, selon un communiqué des services du Premier ministre. Ont assisté à ce Conseil interministériel, les ministres en charge de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Formation et de l'Enseignement professionnels ainsi que les ministres de l'Intérieur, des Finances et de l'Habitat. Ont pris part également aux travaux de ce conseil les présidents des conférences des universités des régions centre,

Est et Ouest, précise le communiqué. Le Conseil a entendu des exposés des ministres, respectivement, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Formation et de l'Enseignement professionnels concernant les préparatifs pour la prochaine rentrée 2020-2021. Il a également entendu une communication du ministre de l'Education nationale sur les préparatifs des examens du Baccalauréat et du BEM. Dans ce cadre, le Conseil a relevé "l'état d'avancement très appréciable des dispositions prises pour assurer les meilleures conditions pour la rentrée scolaire, universitaire et de formation professionnelle, ainsi que les mesures arrêtées au titre du dispositif national d'organisation des examens des examens du Baccalauréat et du BEM dans tous respects (sanitaire, sécuritaire, organisationnel et logistique)", ajoute la même source. A propos, le Conseil a passé en

revue "les différents protocoles sanitaires adoptés par l'autorité sanitaire compétente, lesquels comportent l'ensemble des mesures de prévention et de protection contre la propagation de l'épidémie du coronavirus Covid-19, en insistant particulièrement sur la nécessité de leur mises en œuvre rigoureuse". Il a, par ailleurs, recommandé "la pleine implication des différents intervenants aux niveaux central et local, ainsi que la participation directe des autres acteurs de la société civile et du mouvement associatif, particulièrement les représentations estudiantines, les associations des parents et les partenaires sociaux et ce, au titre de la sensibilisation, de l'accompagnement psychologique ainsi que dans tous les aspects organisationnels qui garantissent les conditions les plus favorables pour réussir la rentrée 2020-2021 et le déroulement des examens", ajoutait la même source.

Ali Oumniguen

Communication Le ministre de la Communication remet de nouvelles accréditations à des journalistes et correspondants étrangers

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, a remis de nouvelles accréditations au titre de l'exercice 2020, à des représentants de médias étrangers accrédités en Algérie, afin de leur permettre d'exercer leur travail dans le respect des règles de la profession. Dans une brève allocution prononcée à l'occasion, M. Belhimer a exprimé sa considération à l'égard de ces correspondants pour le "travail noble" qu'ils accomplissent aux fins d'établir des ponts de rapprochement des peuples, d'autant qu'ils constituent désormais "un trait d'union dans un monde qui s'érige en village". La remise de ces accréditations intervient dans le cadre de "l'ouverture sur la scène médiatique en Algérie, afin de permettre aux correspondants étrangers dans notre pays d'exercer dans les meilleures conditions, dans le calme et en toute sérénité, conformément aux exigences de la profession", précise un communiqué du ministère de la Communication. "L'Algérie a reçu plusieurs demandes de la part de représentants de médias étrangers intéressés par la couverture des événements d'envergure nationale en Algérie", ajoute le communiqué qui précise qu'"une deuxième



phase de remise d'accréditations aux représentants des médias étrangers en Algérie est intervenue en réponse à cette demande". Cette opération s'inscrit "en droite ligne avec les principes fondamentaux de la Constitution algérienne qui consacre le droit d'accéder à une information exacte à partir de sa source officielle et permet aux journalistes d'accéder à la source d'information, dans le respect total des lois de la République, de sa souveraineté, de sa stabilité et de sa sécurité générale, mais aussi dans le respect de l'éthique professionnelle, sans pour autant porter at-

teinte aux valeurs et composantes de la société algérienne, connue pour son hospitalité". Près de 20 correspondants ont reçu leurs accréditations, dont ceux des agences AFP et Reuters, de la chaîne Russia Today, la chaîne France 24, la chaîne Al Mayadeen et la chaîne Al Hadath. L'opération d'octroi d'accréditations aux représentants des médias étrangers en Algérie demeure ouverte à tous ceux intéressés par la couverture des activités et événements d'envergure à l'échelle nationale, conformément à la loi organique sur l'Information de 2012.

Yahia Chorti

La capitale au 1er jour de leur réouverture



Plus de 75.000 visiteurs à la Promenade des Sablettes et la forêt du 5 juillet à Ben Aknoun et 44.000 estivants sur les plages

La Promenade des Sablettes et la forêt du 5 juillet à Ben Aknoun (Algiers) ont attiré plus de 75.000 visiteurs au premier jour de l'entrée en vigueur de la décision d'ouverture progressive des plages et des espaces de loisirs, a indiqué le directeur général de l'Office des parcs des sports et de loisirs d'Algiers (OPLA), Lyes Gamgani. Dans une déclaration M. Gamgani a précisé que la promenade des Sablettes d'Algiers a connu le rush de 40.000 visiteurs et l'entrée de 2.500 véhicules sur le parking dès le premier jour de l'ouverture progressive des plages et des espaces récréatifs, ajoutant que cet espace constitue une destination de loisirs avec une vue imprenable sur la mer, des services de qualité et des espaces de divertissement équipés de jeux, avec la possibilité de pratiquer des

sports dans ce front de mer, et ce dans le respect de diverses mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus. Le même responsable a, par ailleurs, indiqué que le nombre de visiteurs à la forêt de Ben Aknoun a atteint près de 35.000, en plus d'autres 10.000 visiteurs à l'espace forestier d'El-Harrach durant la même période, d'autant que les familles ont trouvé dans ces espaces un lieu de loisirs et de repos après des mois de confinement sanitaire, relevant "l'engagement total des visiteurs" aux mesures de prévention en vue d'endiguer la propagation de la pandémie. Par souci de préserver la sécurité des visiteurs, ajoute la source, les horaires d'ouverture et de fermeture de la promenade des Sablettes et autres sites qui en relèvent ont été fixés de 6h30 du matin

à 21h00, afin de permettre à tous les citoyens de rentrer chez eux avant les heures de confinement fixées par la wilaya d'Algiers (23h00). De son côté, le directeur général du jardin d'essais d'El Hamma, Abdelkrim Boulahia, a précisé que le nombre de visiteurs enregistré durant le 1er jour de l'ouverture progressive des espaces de loisirs et de divertissements à la wilaya d'Algiers s'élève à 1.685 visiteurs, entre enfants et adultes, qui s'étaient rendus à cet espace vert pour y découvrir les circuits végétaux singuliers et le jardin zoologique, relevant "le respect des visiteurs de tous les gestes barrières". Il a fait savoir que la direction du jardin d'essais a mis en place un protocole sanitaire au service des visiteurs, consistant à intensifier les opérations de désinfection et à veiller au contrôle

du respect des citoyens des gestes barrières (port de bavettes et distanciation physique) afin de préserver leur sécurité et leur santé. La direction du jardin a procédé, en outre, à la prise de température des visiteurs au niveau des deux entrées principales (rue Hassiba Ben Bouali et rue Mohamed Belouizdad), outre le déploiement des agents qui devront veiller au respect des instructions sanitaires, notamment le port de bavette, le respect de couvert végétale et la distanciation physique. De son côté, le directeur général de l'Établissement de l'hygiène urbaine et de la protection de l'environnement de la wilaya d'Algiers (HUPE), Hamimi Mustapha, a souligné dans une déclaration l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit des estivants au niveau de certaines plages autorisées à la baignade durant le 1er jour de l'ouverture progressive des plages et des espaces de loisirs et de divertissements, concernant les conseils de prévention contre la pandémie du covid-19 et l'impératif respect des protocoles sanitaires par les citoyens afin d'endiguer la propagation du virus. Des panneaux de sensibilisation ont été placés à l'entrée des plages autorisées à la baignade contenant les règles de sécurité et de prévention contre le covid-19, a-t-il ajouté.

Ceci étant les services de la protection civile de la wilaya d'Algiers ont enregistré une affluence de près de 44.000 estivants au niveau des plages autorisées à la baignade au 1er jour de l'entrée en vigueur de la décision des autorités publiques portant ouverture progressive des plages, des espaces de loisirs et de divertissements et des mosquées, indique dimanche le chargé de communication de ce corps. Dans une déclaration le lieutenant, Khaled Benkhalfallah, a fait savoir que

les services de la protection civile ont enregistré, durant le 1er jour de l'entrée en vigueur de la décision des autorités publiques portant ouverture progressive des plages, des espaces de loisirs et de divertissements et des mosquées, une affluence de 43.900 estivants au niveau des plages autorisées à la baignade (55 plages). Aucune noyade n'a été enregistrée, a-t-il précisé. Selon le même responsable, un total de 16 interventions des éléments de la protection civile d'Algiers a été enregistré, samedi, ayant permis de porter secours aux estivants victimes de risque de noyade ou de coups de soleil. À cette occasion, le lieutenant Benkhalfallah a appelé les citoyens à davantage de respect des gestes barrières en vue d'endiguer la propagation du covid-19 et de préserver leur santé et leur sécurité, outre les protocoles sanitaires pour protéger leurs familles. Par ailleurs, le même responsable a mis en garde contre la baignade au niveau des plages interdites à la baignade, insistant sur l'impératif pour les citoyens de porter une bavette, de respecter la distanciation physique, et faire preuve de vigilance, et de garder un œil vaillant sur les enfants afin de les mettre à l'écart de tout risque de noyade ou de disparition. La direction de la Protection civile de la wilaya d'Algiers a mobilisé, au titre de la saison estivale 2020 qui intervient dans une conjoncture sanitaire exceptionnelle en raison de la propagation du covid-19, "tous les moyens humains et matériels nécessaires", à savoir: agents, surveillants et plongeurs au niveau des plages, ainsi que des bateaux de sauvetage et des ambulances, pour assurer la sécurité des estivants", a rappelé M. Benkhalfallah

Synthèses Houda H / Ag

Explosions au Liban : L'enquête préliminaire révèle une grave négligence et aucun signe d'attaque



L'enquête préliminaire sur les récentes explosions de Beyrouth a révélé "une grave négligence et aucun signe d'attaque aérienne ou de missile", a rapporté dimanche la chaîne locale LBCI. L'enquête n'a cependant pas déterminé si les explosions avaient été intentionnelles ou non, selon la même source, soulignant toutefois la grave négligence qui règne dans les entrepôts du port de Beyrouth avec la présence de 2.700 tonnes de nitrate d'ammonium, 24 tonnes de feux d'artifice, du kérosène, du méthylène et du nitrogène. Des sources ont indiqué à LBCI que le nitrate d'ammonium seul ne présente pas de tels risques mais que c'est la présence d'autres produits chimiques qui a donné lieu à cette catastrophe. L'enquête a également montré que trois employés avaient effectué des travaux de

soudure sur un hangar et ont quitté les lieux après 17 heures, environ une heure avant les explosions. Le procureur général du Liban, Ghassan El-Khoury, a ordonné plus tôt ce mois-ci l'arrestation de trois hauts responsables du port de Beyrouth pour n'avoir pas déplacé le nitrate d'ammonium ni respecté les conditions réglementaires de stockage de produits chimiques. Les responsables arrêtés sont le directeur général des douanes, l'ancien directeur des douanes et le directeur général du port de Beyrouth. Deux énormes explosions ont ravagé le port de Beyrouth le 4 août, faisant trembler tous les bâtiments de la capitale libanaise, tuant plus de 177 personnes et en blessant 6.000 autres. Les pertes estimées par le gouverneur de Beyrouth s'élèvent à plus de 10 milliards de dollars.

Rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger La troisième opération se poursuit



Au total, plus de 700 ressortissants Algériens ont été rapatriés des États-Unis dans le cadre de la troisième opération de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger lancée début août. En effet, plus de 700 Algériens ont regagné le territoire national grâce aux opérations de rapatriement des ressortissants Algériens bloqués à l'étranger en vue de la fermeture des frontières aériennes, terrestres, et maritimes, suite à la crise sanitaire actuelle liée à la propagation de la pandémie du Covid-19. Cette opération a été lancée au début de ce mois d'août, et compte plusieurs vols de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, opérés dans ce cadre. Ainsi, selon les services de la wilaya d'Oran, un avion de la compagnie Air Algérie, en provenance de Washington D.C, a atterri, vendredi vers 9h du matin, à l'aéroport international d'Oran Ahmed-

Benbella, rapatriant à son bord 255 citoyens Algériens qui étaient bloqués aux États-Unis depuis mi-mars dernier. Les ressortissants Algériens rapatriés ont trouvé, à leur arrivée, des représentants des autorités locales civiles et sécuritaires, ayant tout mis à leur disposition afin de faciliter l'accomplissement des procédures administratives d'usage. Une équipe médicale a par ailleurs été mobilisée pour les accompagner durant leur séjour dans les hôtels de la ville consacrés à leur accueil durant toute la période de leur confinement sanitaire obligatoire d'une durée de sept jours. Pour rappel, un autre vol de la compagnie aérienne Air Algérie, opéré dans le cadre de ces opérations, en provenance d'Istanbul, en Turquie, s'est posé le 13 août dernier, à Oran, avec à son bord 306 ressortissants algériens.

Pénurie de billets de banque: Les vraies causes de la rupture de liquidité



Pour comprendre ce qui s'est passé la veille de l'Aïd El Kebir au niveau des guichets d'Algérie Poste, il faut savoir que cette institution gère à travers ses 3357 postes pas moins de 22 millions de comptes postaux (pratiquement un compte pour 2 algériens). Ces comptes ne renferment pas de fortes sommes, mais avec le temps et la loi du nombre, Algérie Poste est devenue la principale caisse d'épargne du pays. Pas moins de 18.000 milliards de dinars y sont détenus pratiquement à longueur d'année. L'écrasante majorité des comptes ouverts auprès des agences postales sont des comptes courants (CCP) mais il y a également des livrets d'épargne ouverts par des ménages à faibles et moyens revenus. Les épargnants à gros revenus préfèrent généralement les banques et autres moyens de thésaurisation (achat de devises, emprunts obligataires etc.). A eux seuls ces chiffres donnent la mesure de la pression qui peut s'exercer sur les guichets des postes les jours de forte affluence, notamment à l'occasion des paiements des retraites qui s'effectuent entre les 20 et 22 de chaque mois. Quand ces jours de retraits arrivent à la veille de grandes fêtes qui exigent des dépenses particulières (Aïds, fêtes de fin d'années, rentrées scolaires) ces guichets sont véritablement pris d'assaut. L'afflux de ces 22 millions de détenteurs de comptes le même jour dans les 3357 postes, signifie concrètement une pression d'environ 6600 personnes par poste en l'espace de seulement deux journées même s'il arrive à Algérie-Poste de décider à certaines occasions une journée (rarement deux) supplémentaires. Même si les dépôts disponibles au centre des chèques postaux sont de nature à couvrir largement le montant global des retraits, les guichets des postes en nombre insuffisant, ne sont pas en mesure de satisfaire en formalités et en retraits de liquidités, autant de monde à la fois. Mais en dépit de ces difficultés le réseau postal parvient à distribuer à chacun de ces rendez vous particulièrement stressants, une quantité considérable de liquidités.

Les montants des retraits effectués à la veille de ce genre de fêtes ont de tous temps été importants, mais le record aurait été battu l'Aïd dernier, avec un retrait total de 4000 milliards de dinars. Un record de débit de monnaie fiduciaire qui aurait, selon les propos d'une responsable d'Algérie-Poste, occasionné un brutal assèchement des liquidités. La thèse est à priori séduisante mais elle ne saurait expliquer à elle cette subite rupture de liquidités qui a contraint Algérie-Poste à limiter depuis le 8 août dernier le montant des retraits individuels à 100.000 de dinars par jour. La thèse « complotiste » avancée par le gouvernement algérien, convaincu de la présence d'une main malveillante n'est pas, non plus, convaincante quand on examine de près les principaux déterminants de cette crise de liquidité. La premier déterminant et sans doute le plus important, est assurément l'appauvrissement rapide et massif de dizaines de milliers de détenteurs de comptes courants qui ont subitement perdu leurs emplois ou subi des retards de salaires à cause de la pandémie de Coronavirus. Toutes ces personnes ont été contraintes de se rabattre sur leurs économies en ractant leurs avoirs disponibles dans leurs comptes courants postaux. Les retraités qu'on avait forcé, pour on ne sait quelle raison, à domicilier leurs maigres pensions aux chèques postaux sont les plus assidus aux guichets les jours de versements. Comme ils sont très nombreux (Plus de 4 millions), les déferlantes vers les réseaux postaux deviennent inévitables et impossible à gérer notamment en période de crise sanitaire. Les versements s'effectuent de ce fait dans les conditions sanitaires déplorables telles que mises en évidence par de nombreux médias. Les autorités algériennes avaient pourtant promis de solutionner le problème, en autorisant les retraités à domicilier leurs pensions dans n'importe quelles banques de leurs choix. La bureaucratie ambiante a malheureusement torpillé cette initiative, contraignant les retraités à s'agglutiner encore davantage devant les guichets des CCP.

La seconde, non moins importante cause, trouve son origine dans l'absence de cartes de crédit qui auraient pu permettre aux détenteurs de comptes courants postaux, d'effectuer des retraits et des paiements électroniques. Cela leur aurait épargné les déplacements fastidieux et pour le moins dangereux, auxquels ils sont aujourd'hui encore astreints en période d'épidémie. Pour effectuer leurs achats les algériens sont aujourd'hui encore contraints de payer en liquide ce qui exige d'eux une présence permanente de billets de banque qu'ils doivent régulièrement retirer de leurs comptes courants ou livrets d'épargne postaux ou bancaires. Le non recours à la monnaie scripturale (chèques) et numérique (cartes de crédit), est en grande partie à l'origine de cette pression permanente qui s'exerce sur la monnaie fiduciaire et qui, parfois se solde par de graves pénuries de billets de banque. La troisième explication plausible, se trouve effectivement dans la pénurie de billets liquidités en partie provoquée par la forte tendance des algériens à détenir de l'argent en dehors des banques (thésaurisation) dans le but évident de régler obligatoirement leurs achats en liquide. Ce sont en général de petites sommes qui correspondent à leurs maigres revenus, mais la loi du nombre fait que le cumul de ces petits revenus atteinte, comme cela semble être le cas aujourd'hui, des sommes farfelues. Il faut ajouter à cette cause, l'ampleur considérable des billets de banque usagés que la Banque Centrale a été contrainte de retirer de la circulation, sans prendre le soin de procéder à leur remplacement immédiat. Le grand ménage, visant à faire disparaître tous les billets usagés, promis par l'ex Gouverneur de la Banque d'Algérie, n'a pas eu lieu, occasionnant ainsi de graves problèmes de disponibilité en monnaies fiduciaires aptes à circuler. L'injection parcimonieuse de nouveaux billets banques qu'elle et habituée à effectuer périodiquement, n'est évidemment pas de nature à régler définitivement ce problème qui ne fait que s'aggraver.

CNAS : Remise des certificats d'arrêt de travail par internet



La Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (CNAS) a lancé une campagne d'information sur la nouvelle procédure de remise à distance des certificats d'arrêt de travail via le site électronique El Hana. « Nos assurés sociaux pourront faire la déclaration de leurs arrêts de travail à distance, sans se déplacer à nos centres de paiement, ce qui leur permettra de remettre rapidement le document avant le délai des 48 heures, via l'espace El Hana », a déclaré hier Mme. Soraya Boucenna à la radio nationale. L'organisation de cette campagne a pour objectif d'expliquer cette nouvelle procédure qui s'inscrit dans le cadre des mesures prises en cette conjoncture exceptionnelle de crise sanitaire, visant la lutte contre la propagation de la pandémie du covid-19, a indiqué la même responsable. Elle a affirmé que cette initiative est inscrite aussi dans le cadre des directives prises par la direction générale de la CNAS, destinée à la modernisation des prestations de la facilitation des procédures administratives en faveur des assurés sociaux et à éviter leurs déplacements parfois coûteux et fatiguant notamment les personnes âgées et aux besoins spécifiques, à travers les annexes locales de cette caisse, selon le même média. L'espace El Hana, un service en ligne, opérationnel depuis 2016 permet aussi aux assurés sociaux de délivrer leur attestation d'affiliation, suivre le traitement de leurs dossiers de remboursement des médicaments et recevoir leur convocation du contrôle médical, ont signalé les services locaux de la CNAS.

N.I

Impact négatif de la Covid-19 : Près de 50.000 travailleurs ont perdu leur emploi



Selon une enquête réalisée par le ministère du Travail sur l'impact de la crise sanitaire sur le marché du travail, « 50 000 travailleurs ont perdu leur emploi de manière provisoire ou définitive ». 200 000 travailleurs environ se sont retrouvés sans ressources pendant une partie ou la totalité de la période de confinement et 180 000 salariés ont subi un retard dans le versement des salaires ». Réalisée sur un échantillon de 3 600 entreprises employant 440 171 travailleurs, l'enquête a montré que 72% des travailleurs ont bénéficié de congés payés, 75,6% ont vu une baisse de leur activité. L'enquête a révélé que 44 % de ces travailleurs, soit environ 180 000 salariés, ont subi un retard dans le versement des salaires, 1,6% se sont retrouvés au chômage technique, selon le même média. Les résultats de l'enquête ont également montré que « 0,8% des travailleurs en congé sans solde, 7,5% en régime de travail partiel » et « 12% de ces travailleurs sont concernés par une fermeture provisoire de leur entreprise et 1% par une fermeture définitive ». En juillet dernier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a déclaré que « l'Algérie connaît une situation économique sans précédent, conséquence d'une crise structurelle héritée des gouvernements précédents, de l'effondrement des prix du pétrole et de la crise sanitaire du coronavirus ». Un cabinet britannique spécialisé dans la gestion de risques Verisk Maplecroft a mis en garde en juillet dernier contre un risque de troubles sociaux en Algérie en raison de l'impact négatif de la crise sanitaire induite par la propagation du nouveau coronavirus. En Avril dernier, le cabinet de conseils Business Academy Evidencia a indiqué dans une étude que les PME et les TPE étaient les plus touchées par la crise sanitaire, puisque 2% ont licencié au moins la moitié de leurs employés et connu une baisse de 60% de leur chiffre d'affaires.

Yasmine D/ Ag

Mots à Caser

Pour caser les mots de la liste dans la grille, aidez-vous du terme : MÉDUSE.

2

AB
AH
AM
AN
AS
CE
CH
ED
EN
EU
EV
GE
IE
IL
IN
IO
IR
LI
LU
MS
NB
NI
NO

OH

OP
OR
OU
RE
RH
RI
TE
TO
UN
UT
VA
YS

3

AAR
ACE
AGE
ANA
ANI
ARE
BAC
BIC
CLE
EAU

EMS

ENA
EUH
GEL
HAI
INO
LEX
MAC
MEO
MON
MOT
NAY
NOM
NUS
ODE
OSS
OTE
OUR
OUT
PAR
SMI
STO
TEE
TOI
TOP

TRI

USA
VER
VIL

4

AMEN
ANEE
DINE
ELOI
EMIR
EPOI
ERES
ERIN
ESON
FACE
HELE
HUTU
INDE
ISIS
LIED
LIEU
LOIN
LORI

NEPE

PAIR
PIED
POUR
REIN
REVE
SOLE
TREK
UNIE

5

AGNEL
ARETE
ECRIN
EIDER
ESOPE
ETIRE
GALOP
HANTE
HELIX
LIDAR
LOESS
NAVEL
OPALE ORALE
PHILO

RABOT

RETRO
SINAI
SKIER
STENO
SUEDE
TENTA
TRAME
VATUS
VIREO

6

AIDENT
ARAFAT
ATIMIE
CARTER
CAVANT
CINEMA
ERRERA
ETHERE
ETOILA
ICARIE
ILLICO
ISATIS
ISOREL

LESTEE

MARIER
NANISE
OISEAU
PERIFS
PRIONS
REUSSI
RIMANT
SCIANT
TURBAN

7

AMERRIE
DIONEES
EBATTUS
EHONTEE
ENLAÇAS
ENRENER
GLOBINE
IMAGINE
INODORE
NATUREL
NOVELLE
OMERTAS
ORIGNAL

PERUGIN

RONCIER
SHEIKHS
SYSTEME
THULIUM

8

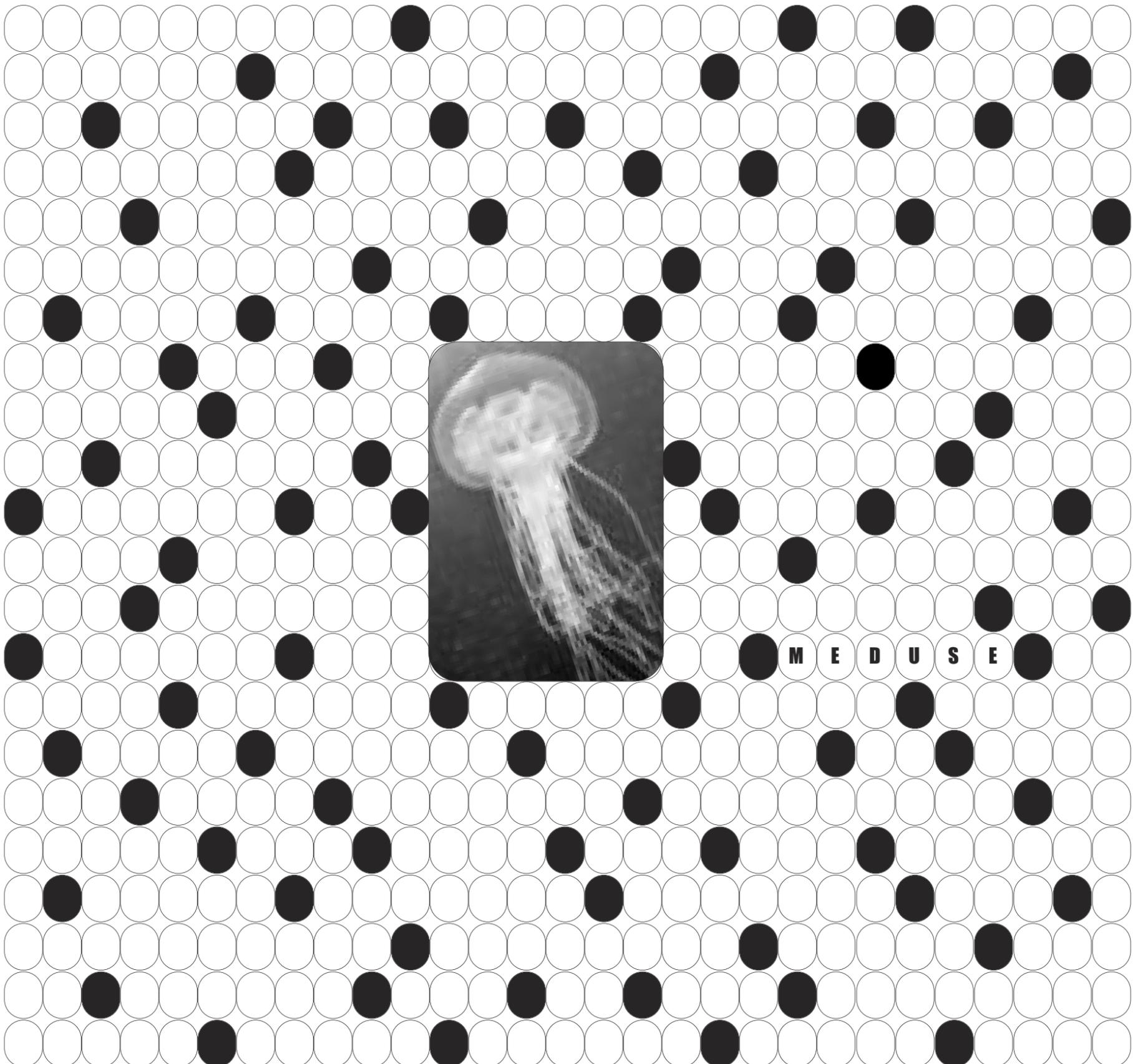
AIGUILLE
ANGOLAIS
ASTURIEN
CANOPEES
CAROTIDE
CATILINA
EINSTEIN
IENISSEI
ILIENNES
MEDECINE
OMELETTE
PAMPILLE
RIPOLINE
ROBERVAL
SEROTYPE
SLALOMER
TENORITE

9

AUMONIERE
GIBELLOTTE
INATTENDU
LEICESTER
LIBERTINE
NETTEMENT
POUDRIERE
TENANCIER
TERAOCTET
YOHIMBINE

10

CISTERCIEN
IONISATION
LONDONIENS
MICROPHONE
NYCTALOPES
SCAPHANDRE
SOURICIERE



Récolte de liège (2019- 2020) Une production de 80.000 quintaux attendue

Une récolte de près de 80.000 quintaux de liège est prévue au terme de la campagne 2019-2020, contre 59.607 quintaux réalisés durant la campagne précédente, a affirmé dimanche le directeur général des forêts (DGF), Ali Mahmoudi. "Depuis le lancement de cette campagne le 15 juin dernier et jusqu'à la première semaine du mois d'août courant, une quantité de 36.800 quintaux a déjà été récoltée, contre 29.000 quintaux à la même période de l'année précédente, a précisé M. Mahmoudi Il a expliqué que théoriquement, la récolte du liège se poursuit jusqu'à mi-septembre prochain, sauf en cas d'imprévus majeurs tels les grosses chaleurs, les feux de forêts ou encore les averses. "Dans de telles conditions, le liège levé recolle au tronc et ne peut être prélevé, ce qui nous oblige d'interrompre la récolte dans les endroits touchés par ces incidents pour la reprendre l'année d'après", a indiqué M. Mahmoudi. La production moyenne de l'Algérie en liège se situe autour de 60.000 quintaux par an, a-t-il fait savoir, affirmant l'existence de 22 wilayas productrices à travers le pays. La levée du liège (prélèvement de l'écorce de l'arbre du chêne-liège) se fait avec des rotations de 9 à 12 ans sur des arbres adultes. Le premier responsable de la DGF a affirmé qu'une partie de la production nationale était destinée au marché extérieur après sa transformation, en précisant que l'exportation de liège brut est interdite par la loi. L'exploitation, ramassage, la transformation et la vente du liège domanial est assuré par le Groupe génie rural (GGR) et ses six filiales



(ERGR) qui activent à travers les différents régions du pays. La grande partie de la récolte est utilisée comme matière première pour la fabrication de panneaux d'isolation thermique et sonore. "Certes, la production locale de liège ne peut pas répondre aux besoins du secteur du bâtiment, néanmoins la

DGF a proposé au ministère de l'Habitat de réserver cet isolant écologique pour les établissements sensibles tels les écoles, les crèches ou les hôpitaux ". Il a fait constater que les entrepreneurs optent pour le polystyrène pour leurs travaux d'isolation car il est beaucoup moins chère que le liège qui est

une matière bio rare. Mais les particuliers qui travaillent pour leur compte utilisent les panneaux d'isolation en liège. Quant aux surfaces occupées par le chêne-liège dans les régions de production, le directeur général de la DGF affirme qu'elles ont considérablement diminué en passant de 450.000 hectares à 200.000 hectares. Il a attribué ce déclin important de ce patrimoine écologique à forte potentialité économique à la décennie noire durant laquelle les subéraies ont été lourdement touchées. Il a également évoqué les feux de forêts et l'exploitation illicite des jeunes arbres provoquant leur mort. Pour réhabiliter les forêts des chêne-liège endommagées, M. Mahmoudi a fait part d'un projet de coopération que l'Algérie avait conclue avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre du développement durable. Le projet concerne trois wilayas pilotes productrices à savoir Jijel, Bejaia et Tlemcen pour lesquelles l'Organisation onusienne proposera des solutions de réhabilitation de subéraie. Le premier responsable de la DGF évoquera d'autre part la problématique des bois et surfaces de chênes liège appartenant aux privés qui sont à l'abondance faute de permis d'exploitation. "Ces terres sont dans l'indivision, en appelant leurs propriétaires à régulariser leurs situations juridiques pour se faire délivrer des actes leurs permettant l'exploitation régulière et réglementé de leur liège.

Yasmine D

Industrie automobile

Ferhat Aït Ali : « Deux grands constructeurs automobiles souhaitent investir en Algérie »

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, a révélé aujourd'hui, que deux grands constructeurs d'Asie et d'Europe ont exprimé leur souhait d'investir dans le domaine de l'industrie automobile, soulignant que les conditions spécifiées ne devraient pas être levées. Intervenant à la radio nationale, le ministre de l'Industrie a indiqué en outre qu'en marge de la réunion tripartite, les droits et devoirs du Gouvernement et des opérateurs économiques se-

ront déterminés. Le ministre a ajouté que les nouveaux textes réglementaires et législatifs ne seront pas sujets à changement car ils ne servent pas les intérêts de parties spécifiques, mais servent plutôt l'économie nationale de manière transparente et claire. M. Aït Ali a affirmé que la prochaine loi sur l'investissement définira les tâches et les limites des pouvoirs des autorités habilitées. Quant aux incitations douanières, il a souligné qu'elles seraient mesurées sur la base

de la valeur ajoutée réelle qu'apporte le projet d'investissement. M. Aït Ali a également souligné que la création de l'office national du foncier industriel s'inscrit dans la politique générale d'investissement et réunira les nombreux organismes spécialisés dans la gestion foncière sans conflit d'intérêts. Le ministre a déclaré que le nouveau cahier des charges de fabrication de véhicules définira une véritable industrie mécanique en Algérie.

Sonatrach:

Doubler d'effort pour préserver la sécurité énergétique de l'Algérie

Le Président directeur général du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar a mis l'accent sur l'impératif de doubler d'effort pour augmenter la production afin de préserver la sécurité énergétique de l'Algérie ainsi que ses recettes en devises. M. Hakkar a effectué une visite de travail et d'inspection au niveau de la direction de maintenance relevant du transfert par canalisation de Laghouat, où il a rappelé " l'impératif de doubler d'effort et de renouveler les réserves nationale de pétrole et de gaz ». Le PDG a insisté également sur la rationalisation des dépenses au vu de la conjoncture économique actuelle marquée par le

recul des prix des carburants à l'échelle mondiale. Lors de sa visite, M. Hakkar a écouté une présentation détaillée sur les missions et l'activité de la direction avant d'échanger avec les cadres sur les différentes préoccupations du personnel ainsi que les objectifs de cette structure, à savoir effectuer toutes les activités de maintenance au niveau des unités de l'entreprise. La deuxième halte de M. Hakkar était la zone industrielle de Hassi R'mel où il s'est enquis du taux d'avancement des travaux de la station de traitement et de compression de Gaz (centre). Il a également écouté une présentation sur ce projet stratégique

dont l'objectif est la récupération des réserves du champs gazier de Hassi R'mel d'un volume supplémentaire de près de 400 mds m3. M. Hakkar a mis en avant, par la même, "l'importance de la maintenance périodique dans les activités du groupe et l'état du matériel qui garantie la continuité de l'activité des structures et réduit les factures de maintenance notamment celles payées en devise ». Le Président directeur général de Sonatrach a mis l'accent sur l'importance de l'élément humain dans cette activité, tout en insistant sur la formation et l'encadrement des compétences.

Moussa O

Commerce :

Une nouvelle mesure réglementaire pour encadrer l'exportation vers les pays voisins

Une nouvelle mesure réglementaire a été prise au profit des opérateurs économiques afin d'encadrer les opérations d'exportation vers les pays voisins (Mali, Niger et Mauritanie). "Le ministre informe l'ensemble des opérateurs économiques assurant des opérations d'exportation vers les pays voisins, le Mali, le Niger et la Mauritanie, qu'une nouvelle mesure réglementaire a été prise à l'effet d'encadrer ces opérations en garantissant le transport des produits exportés par le groupe de transport des marchandises et de

logistique (Logitrans), jusqu'au point kilométrique (0) sur les frontières avec chaque pays, pour qu'il soit un point de transit et de réception de marchandises par la partie importatrice des pays voisins, et ce dans le respect total de toutes les mesures de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus, édictées par les pouvoirs publics". En ce qui concerne les opérateurs économiques qui utilisent leurs propres moyens pour le transport des marchandises destinées à l'exportation, "ils sont tenus de respecter strictement toutes

les mesures sanitaires de protection contre la propagation du Coronavirus, notamment après la livraison des marchandises à l'intérieur des pays importateurs ». Afin d'éviter toute entrave pouvant avoir des répercussions négatives sur le bon déroulement de ces opérations, le ministre appelle chaque opérateur économique à informer l'importateur de la nécessité de prendre toutes les mesures nécessaires à la réception de marchandises exportées au niveau des points frontaliers à fixer à cet effet.

Tripartite relative au Plan national de relance socio-économique Le Plaidoyer du GAAN pour le développement du numérique en Algérie

À la veille de la rencontre relative au plan national de relance socio-économique, qui doit se tenir les 18 et 19 août 2020, le Groupement Algérien des Acteurs du Numérique (GAAN) a transmis à Monsieur le Premier Ministre, Abdelaziz DJERAD, une plateforme de propositions pour apporter sa contribution à l'enrichissement du débat sur les enjeux majeurs du développement de l'économie nationale. Le GAAN s'inscrit en droite ligne des objectifs de la tripartite que sont « la consolidation du plan national de relance socio-économique, l'édification d'une nouvelle économie nationale sous-tendue par la diversification des sources de croissance, l'économie du savoir, la transition énergétique et la gestion rationnelle des richesses nationales ». A ce titre, afin de susciter et d'enrichir le débat entourant l'apport des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le développement de l'économie nationale, le GAAN émet des recommandations qui peuvent être soumises à enrichissement par toutes les parties concernées. La contribution du GAAN comporte une série de propositions concrètes sur l'apport du digital dans l'essor de l'économie nationale, la construction d'un écosystème de digitalisation des différents secteurs d'activité, notamment la mise en place de plateformes numériques pour les services publics (E-gouvernance). Il y a lieu de rappeler que le GAAN, qui est un groupement d'entreprises algériennes activant dans le domaine du numérique, et croyant fermement en l'intelligence collective, réunit des acteurs majeurs du numérique algérien, ambitionne de s'impliquer davantage dans le débat relatif à l'apport de la digitalisation à la société d'une manière générale et à l'économie nationale en particulier.

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Ces petits détails du parfait businessman

Si vous souhaitez être le parfait commercial de votre entreprise, certains réflexes sont à prendre et les petits détails ne sont pas à négliger. Votre professionnalisme est notamment évalué au travers de détails qui peuvent être insignifiants mais qui peuvent se révéler des facteurs déterminants notamment si votre client doit choisir de vous faire confiance. Zoom sur certains détails auxquels vous devez prêter attention.

Une tenue adaptée

Si vous souhaitez être un bon commercial, il va falloir apprendre à adapter votre tenue à celui auquel vous souhaitez ressembler ou à celui que les personnes attendent de rencontrer. Inutile de dire que l'habit fait parfois le moine et qu'il vaut mieux être en concordance avec celui que vous affichez. Que vous soyez en réunion business, lors d'une levée de fonds ou en rendez-vous commercial, vous devez adapter votre tenue qui reflète votre personnalité et vos goûts. Ensuite vous devez opter soit pour une tenue qui met à l'aise votre interlocuteur par mimétisme en utilisant le même dress code que lui (on pensera à la tenue décontractée ou à l'inverse au costume cravate) soit en utilisant celui attendue par la fonction que vous occupez. Rien ne vous empêche de faire dans l'excentricisme même si cela est un pari risqué. Dans tous



les cas votre tenue doit être particulièrement soignée et ce n'est pas la peine de mettre une chemise si celle-ci n'est pas repassée pour aller voir votre banquier.

Une hygiène impeccable

Cela peut vous sembler anodin mais nombre de personnes sont attentives à divers détails selon leurs critères : les ongles, la coupe de cheveux, la barge ou le rasage, les chaussures cirées ou non... Si on peut comprendre que vous ne soyez pas soigné en période de confinement vu l'inaccessibilité de certaines prestations, il vous faut tout de même prendre soin de vous. Ce n'est pas parce que Mark Zuckerberg s'est acheté plusieurs

fois le même tee-shirt pour gagner du temps et le consacrer à ses clients qu'il ne prend pas du tout soin de lui. Et il ne porte d'ailleurs finalement pas le même tee-shirt. Il est des détails qui à l'international sont rédhitoires comme celui au Japon d'enlever ses chaussures pour dîner dans un restaurant luxueux et de montrer vos chaussettes trouées à votre client !

Les détails de votre carte de visite

Quand on reçoit une carte de visite, de nombreux détails sont regardés par ceux qui en reçoivent régulièrement. Bien sûr, si vous êtes en position de force et que c'est vous le client, peu importe fi-

nalement (même si parfois cela peut jouer sur la considération de la personne en face même de manière inconsciente) mais dans le cas où vous êtes le commercial de votre entreprise, mieux vaut des cartes qui ne soient pas gratuites, par exemple, avec une publicité même petite de l'autre côté notamment si vous êtes en train de négocier de gros contrats. Votre adresse email doit inspirer confiance et de préférence se référer au nom de votre société notamment dans la deuxième partie après le @. Votre nom, prénom, fonction, adresse de l'entreprise doivent en général également être présentes au rendez-vous. Nul ne doute aussi qu'il ne vous pas lésiner sur la qualité de la carte car une carte rangée

dans le portefeuille qui s'abîme et perd par exemple son pelliculage ne donne pas envie de la garder ou de faire appel à vous.

Les documents commerciaux bien évidement

Que l'on parle de plaquette, de présentation, ... tout vos documents doivent être imprimés d'une belle manière et de préférence sur des supports valorisants. Si bien entendu, la mise en page doit être adaptée à votre business, du professionnalisme est nécessaire. Ce n'est pas parce que vous n'êtes pas graphiste que vous êtes obligé d'avoir des documents médiocres. Avoir du bon goût en matière visuelle n'est pas l'apanage de ces derniers et soigner votre présentation reste un minimum. Ayez conscience qu'il ne s'agit pas de charger au maximum vos plaquettes et que l'épuration donne davantage de lisibilité. Seuls les métiers très techniques utilisent de nombreux détails car ils sont nécessaires à la bonne compréhension de l'offre. Dans tous les cas, vous ne devez pas perdre la face en transmettant un document à un client et surtout éviter les erreurs comme des fautes d'orthographe voire pire des inexactitudes. N'hésitez pas à en faire plusieurs versions et à les montrer à vos collaborateurs ou vos amis afin qu'ils vous apportent les corrections nécessaires au besoin.

Faire un planning

Vous avez l'habitude de fonctionner avec une liste de tâches ou même sans liste car « vous avez tout dans la tête ». Mais ces listes peuvent très vite devenir inefficaces dès que vous avez plusieurs projets ou activités à mener de front. Elles deviennent des listes de courses désorganisées et accumulent des choses non résolues, un sentiment d'inachevé et d'être toujours débordé. Planifier votre temps par le plan d'action va au départ vous prendre du temps, 2 à 3 heures. Mais ce temps est celui qu'il faut pour reprendre le contrôle de votre charge de travail et avoir plus de liberté. Voici comment faire un planning.

Commencez par faire l'inventaire de vos tâches et objectifs

Faites un inventaire complet de tout ce que vous considérez à faire, c'est-à-dire tout ce qui demande une action de votre part pour être terminé : important ou non, personnel ou professionnel, urgent ou non.

- Pensez à consulter vos mails, vos textos, les petits bouts de papier, les courriers, les documents dans les bannettes : vous trouverez des tâches qui s'y accumulent. Intégrez-les dans l'inventaire.
- Intégrez également tout ce qui est stocké dans votre tête : les projets en attente, les idées...
- Conservez cette liste sur votre ordinateur, il sera plus facile de la gérer ensuite.

Organisez vos tâches et objectifs



Reprenez votre inventaire :

- Faites-y un premier tri : observez ce que vous avez noté et prenez la décision de ce qui n'a rien à y faire dans votre liste ; effacez-les.
- Réunissez les actions par objectif : nommez-les et numérotez-les.

Exemple :

- Repeindre la chambre, mettre des rideaux. Objectif : rénover la chambre.
- Acheter un nouveau logiciel, le tester, former le personnel. Objectif : changer de logiciel.
- Reprenez chacun des objectifs et découpez-le en tâches à réaliser pour l'atteindre. Exemple : objectif rénover la chambre :
 - Choisir la couleur, acheter le matériel, nettoyer le mur, enduire le mur, peindre la chambre.

- Emprunter une perceuse, acheter du tissu, coudre les rideaux, poser les rideaux.

Insérez les objectifs dans un plan d'action, votre planning

Votre inventaire est maintenant organisé sous forme d'un catalogue d'objectifs avec leurs tâches : chaque tâche est reliée un objectif. Les objectifs peuvent soit avoir une date butoir, soit une régularité. Pour les tâches régulières, réfléchissez avant de la fixer : est-ce utile de passer l'aspirateur chaque jour ? Revoir ses routines peut libérer du temps. Exemples :

- Inscrire sur le site post-bac : dates des échéances post bac.
- Gestion de mon salaire, donner

ma fiche de frais : chaque fin de mois.

- Tenir à jour ma boîte mail : tous les jours.
- Tenir la maison propre : aspirateur 2 fois par semaine.

Trois parties composent le plan d'action :

- Liste des prochaines actions à réaliser pour avancer dans les objectifs importants à ce moment-là. Cette liste est donc régulièrement mise à jour, au quotidien et chaque semaine.
 - Actions à déléguer.
 - Catalogue des objectifs : il est en bas du plan d'action et de votre agenda, vous vous y référez quand vous remplissez votre agenda.
- Quelques conseils :
- Rayez les tâches dès qu'elles

sont réalisées, il est assez jubilatoire de voir avancer l'objectif !

- Si la prochaine action ne dure que quelques minutes pour terminer l'objectif et que vous ne l'aviez pas programmée, vous pouvez la faire et surtout rayez-la... ainsi que l'objectif.
- N'effacez pas les tâches et objectifs réalisés, conservez-les dans un autre catalogue. Ils pourront vous servir si vous renouvelez des objectifs similaires.
- Si un objectif est très important, n'hésitez pas à inclure régulièrement des tâches le concernant dans la liste des prochaines actions à réaliser.
- Les tâches doivent être des actions petites et atteignables, pas plus de 2 heures. Cela maintient la motivation, l'avancée des objectifs et donne une sensation de journée très productive. Si une tâche est supérieure à 2 heures, découpez-la. Certaines tâches ou activités peuvent être liées certaines heures ou dates : inscrivez-les directement dans votre agenda.
- Priorisez en utilisant le classement suivant :
 - Priorité A, important et urgent, à ce moment-là : à faire.
 - Priorité B, important et non urgent, à ce moment-là : à faire si la priorité A est réalisée.
 - Priorité C, non important et non urgent, à ce moment-là : à faire lorsque les priorités A et B sont réalisées.
- Faire un plan d'action est long mais vous n'avez pas à vous en occuper tous les jours : interrogez-vous, sont-elles si importantes ? Peut-être pouvez-vous demander de l'aide ?

K.Amel

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

De simples ingrédients comme le yaourt, les pois chiches, la levure, les œufs ou les graines de chanvre peuvent vous aider à augmenter votre apport en protéines végétales à chaque repas. Découvrez de quelle façon vous pouvez les déguster pour en profiter au maximum.

Bien que de nombreuses personnes arrivent à équilibrer leur apport en protéines au cours de la journée, d'autres rencontrent plus de difficultés. Résultat : la sensation de faim apparaît peu de temps après les repas. Ce problème peut également se faire sentir lorsqu'on passe à une alimentation qui implique moins de protéines animales qu'avant. L'Académie de nutrition et de diététique américaine recommande une consommation allant de 0,8 à 1 gramme de protéines par kilogramme du poids corporel pour un adulte en bonne santé, rapporte le site. Les végétariens et végétaliens vont avoir besoin d'une quantité supérieure pour couvrir leurs besoins en acides aminés. Le niveau d'activité d'une personne, ainsi que l'âge et certaines conditions médicales, peuvent affecter ces recommandations. Les besoins des sportifs, des femmes enceintes et des personnes en convalescence après une blessure, par exemple, sont plus élevés. La bonne nouvelle est que l'ajout de protéines végétales à son alimentation, tout au long de la journée, n'est pas difficile. Essayez ces techniques très simples pour augmenter votre

Comment ajouter plus de protéines végétales à son alimentation



apport. Un autre aliment excellent pour améliorer la soupe : le pois chiche.

Pois chiches

Rôtis à la poêle ou au four, ces légumineuses vont également très bien avec les salades, ou tout seuls. Mélangez un peu d'huile d'olive et vos épices préférés, mettez au four 20 à 30 minutes et le tour est joué.

Une demi-tasse compte environ 7 grammes de protéines.

Levure

La levure en paillettes est très pratique pour ajouter des protéines à toutes sortes de plats et d'aliments. Son goût savoureux est un complément agréable sur les salades, les pâtes, ou les légumes grillés. Vous pouvez l'utiliser aussi pour préparer une sauce avec du lait et des épices salées.

Œuf

Un gros œuf fournit environ 6 grammes de protéines. Poché, dur, à la coque ou au plat, il peut servir d'accompagnement à une soupe aux lentilles, un bol de haricots, un toast à l'avocat, ou une grosse salade.

Yaourt

Le yaourt grec, contrairement aux autres types de yaourts, est filtré. Ce processus lui permet d'apporter un haut taux en protéines : jusqu'à 20 grammes par pot. Évitez les versions sucrées, et profitez du yaourt grec nature comme substitut de la mayonnaise ou de la crème dans vos recettes.

B.Meriem

Alcool : Quels sont les symptômes de sevrage et comment les éviter ?



La consommation d'alcool est à l'origine de graves problèmes de santé. Un arrêt brutal peut toutefois entraîner des symptômes plus ou moins importants pouvant aller jusqu'à la mort. Quels sont ces risques et quels sont les traitements indiqués dans le sevrage alcoolique ?

Un arrêt brutal ou une diminution drastique de la consommation d'alcool peut entraîner un syndrome de sevrage alcoolique (SSA) allant de la simple « gueule de bois » au syndrome de delirium tremens. Les premières manifestations débutent environ 24 heures après l'arrêt de la prise d'alcool : tremblements, maux de tête, fatigue générale, vertiges, nausée, vomissements, bouche sèche, anxiété, culpabilité, irritabilité, troubles dépressifs, insomnie, confusion. Ces symptômes atteignent un pic entre 24 et 48 heures. Au bout de trois jours, on considère que le pire est passé.

Le saviez-vous ?

Le sevrage physique ne va pas forcément de paire avec la désintoxication mentale. Les symptômes de manque, le « craving » (envie de boire irrésistible), l'anxiété, la dépression doivent être traités par un accompagnement médico-psychologique. Le soutien fa-

miliaire est également primordial pour éviter les rechutes.

Les complications du sevrage alcoolique

Dans 8 % à 40 % des cas, des complications peuvent survenir lors du sevrage alcoolique, qui débutent après 48 à 72 heures et persistent plusieurs jours : forts tremblements dans tout le corps, palpitations cardiaques, hypertension, grande agitation, mal-être général, anxiété, cauchemars, insomnie, confusion, baisse des capacités de raisonnement, hallucinations visuelles (souvent des insectes rampants), crises d'épilepsie, fièvre, déshydratation, sudation importante ; dans les cas les plus graves, le delirium tremens peut entraîner le coma et la mort.

La gravité des symptômes dépend en grande partie de facteurs individuels et génétiques. L'âge et la quantité d'alcool consommée sont également des facteurs de risque. Outre les symptômes physiques, le sevrage entraîne des répercussions psychologiques : 80 % des patients souffrent ainsi de troubles dépressifs à l'arrêt de l'alcool. Ceux-ci régressent généralement en 2 à 4 semaines mais peuvent perdurer plus longtemps avec des formes sévères impliquant un risque suicidaire. Une anxiété et une insomnie chronique peuvent également s'installer.

Quelle est la différence entre protéines animales et végétales ?



Les protéines sont composées d'acides aminés, un type de nutriment essentiel que l'organisme n'arrive pas à stocker. C'est pourquoi il est essentiel de les intégrer à son alimentation quotidienne. Mais elles ne se valent pas toutes.

Les protéines sont un élément essentiel de l'alimentation. Elles aident à construire, réparer et entretenir les structures du corps, notamment les muscles. Problème : l'organisme ne stocke pas les protéines comme il le fait pour d'autres macronutriments, elles doivent donc être consommées régulièrement par l'alimentation. On en trouve à la fois dans les plantes et dans les animaux, avec quelques différences. En effet, les protéines sont constituées d'acides aminés. Notre corps a besoin de 22 types d'acides aminés pour fonctionner correctement, mais il n'arrive pas à produire neuf d'entre eux, appelés acides aminés essentiels. Ces acides constituent les protéines. L'une des principales différences entre les protéines végétales et animales concerne leur teneur en acides aminés.

Le profil nutritionnel des aliments

On parle de sources complètes lorsque la protéine contient les neuf acides aminés essentiels. Pour les protéines animales, il s'agit par exem-

ple du poisson, des œufs, des produits laitiers, de la viande rouge, de la volaille et d'autres sources comme, le lièvre et le cheval. Pour les végétaux, on se tourne plutôt vers les céréales, le quinoa, le sarrasin, les lentilles, les noix, les haricots, les légumineuses, certains fruits, les avocats, le soja, le chanvre, le riz, les pois... Beaucoup d'autres noix, céréales et légumes contiennent aussi de grandes quantités de protéines. La plupart des protéines végétales sont incomplètes, ce qui signifie qu'il leur manque au moins un des acides aminés essentiels, indique le site Medical News Today. Cependant, certains aliments à base de plantes représentent des sources complètes de protéines, comme le quinoa et le sarrasin. Mais il est également important de prendre en compte les profils nutritionnels des aliments en question. Certaines protéines animales contiennent du fer et de la vitamine B12, que les aliments à base de plantes n'ont pas. D'un autre côté, les protéines végétales sont riches en antioxydants et en fibres, contrairement aux protéines animales. La quantité de graisses saturées, plus élevée pour les produits d'origine animale comme la viande rouge, pèse aussi sur la balance. En général, la meilleure façon de couvrir ses besoins alimentaires consiste à varier les sources de nutriments, dont celles des protéines.

L'animation culturelle sur la toile Un acquis pour les artistes



En vue d'atteindre un degré d'interaction culturelle élevé via le Web, le théâtre régional de Annaba a lancé des concours parallèlement aux représentations théâtrales et les actions de sensibilisation relatives à la conjoncture sanitaire. L'animation culturelle et artistique virtuelle occupe une place prééminente sur le Web et les réseaux sociaux cet été à Annaba, notamment avec le confinement à domicile, dans le cadre des mesures de lutte contre le Covid-19 et la suspension des activités artistiques et culturelles qui avaient pour habitude de drainer les foules. «Pour que l'artiste perpétue sa mission de sensibilisation, essentiellement durant cette crise sanitaire exceptionnelle, il a fallu faire preuve d'inventivité pour préserver le lien avec le public en exploitant la Toile et créer une ambiance récréative et divertissante, mais aussi pour véhiculer des messages de sensibilisation et de prévention», a affirmé le directeur du théâtre régional de Annaba, l'artiste Abdelhak Benmaârouf. «Le défi pour les artistes de Annaba durant cette pandémie qui a affecté le monde entier est de jeter des passerelles interactives virtuelles pour s'introduire, à travers l'image et le son, dans les foyers afin d'offrir du divertissement aux enfants, mais aussi aux familles avec un éventail de programmes artistiques et de sensibilisation, en plus de divers concours visant à créer un lien virtuel avec tous les membres de la famille», a ajouté Benmaârouf. À la faveur de ces actions innovantes, le théâtre régional de Annaba a investi les foyers avec des représentations théâtrales quotidiennes diffusées sur les réseaux sociaux, en particulier sur la chaîne YouTube du théâtre qui propose depuis les 4 derniers mois, des représentations théâtrales pour enfants et d'autres destinées aux adultes, à raison de deux représentations par jour, à souligné la même source. Benmaârouf a fait savoir, par ailleurs, qu'en plus des productions propres au théâtre régional de Annaba, ce dernier a fait appel à d'autres oeuvres théâtrales produites par le Théâtre national algérien et d'autres théâtres régionaux, en plus des oeuvres de certaines associations et coopératives culturelles activant dans le quatrième art, afin d'animer et enrichir son espace virtuel. Dans ce contexte, en vue d'atteindre un degré d'interaction culturelle élevé via le Web, le théâtre régional de Annaba a lancé des concours parallèlement aux représentations théâtrales et les actions de sensibilisation relatives à la situation sanitaire exceptionnelle prévalant actuellement, notamment «Masrah El Aïla», une sorte de mini monologues dédiés à la pandémie de coronavirus, filmés à l'aide d'un smartphone, a-t-il détaillé. Cela, confie-t-il, en plus d'un autre concours intitulé «Rida El masrah» consacré à la meilleure photographie reflétant la réactivité des enfants vis-à-vis des représentations théâtrales virtuelles suivies au sein du foyer, en plus d'autres concours de dessin et de contes populaires. Selon Benmaârouf, le théâtre régional de Annaba a réussi, à travers ses activités novatrices, à «briser l'isolement et à transformer le confinement en un moment de communion entre les adultes et les plus jeunes», en particulier l'animation «Ahkili Hidjaya», qui a permis à des jeunes de raconter des histoires de notre riche patrimoine, avec le concours de leurs parents. Il a assuré, en ce sens, que les membres du comité d'organisation de ces manifestations ont précisé que ces activités virtuelles ont recueilli plus de 15.000 followers. En plus de divertir les internautes et briser le mur de l'isolement généré par cette situation sanitaire exceptionnelle, les activités virtuelles concoctées à Annaba ont donné lieu à d'autres manifestations culturelles virtuelles consacrées au septième art et à la photographie, a indiqué, pour sa part, Dalil Belkhoudir, réalisateur à l'origine du festival virtuel international du court-métrage. À cet égard, Belkhoudir a estimé que «l'initiative novatrice de lancer un festival virtuel du court-métrage en avril dernier s'est imposée en devenant une manifestation virtuelle mensuelle et un espace de communication et d'échanges entre les professionnels du cinéma, mais aussi une occasion de former et stimuler les talents dans le domaine du cinéma et de la production de courts-métrages». Selon lui, le nombre croissant des participants de l'intérieur et de l'extérieur du pays, passant de 20 courts métrages durant la session d'avril à 33 durant celle de juin, traduit bel et bien «l'accueil favorable qu'a reçu cette initiative par la famille du septième art, en particulier les amateurs de cinéma pour lesquels la manifestation constitue une opportunité de formation et d'apprentissage en échangeant, notamment à distance avec des professionnels de la photographie, du montage et de la réalisation». La photographie est également à l'honneur à travers des activités culturelles et artistiques virtuelles matérialisées par une animation intitulée «Le Salon virtuel de la photographie», qui a vu la participation, via le Web, de pas moins de 1 112 photographes de 22 pays, notamment l'Algérie dont les oeuvres ont porté sur le confinement instauré dans différentes régions du pays, a fait savoir le photographe Ahmed Hamel, à l'origine de cette initiative. Selon Hamel, les nombreuses photographies exposées durant ce Salon virtuel, dont des photos du Sud de l'Algérie et de pays arabes et africains, ont mis en exergue le confinement imposé par la pandémie de Covid-19 qui a boosté la créativité de ces artistes, et le bon usage des réseaux sociaux par les jeunes.

www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:

023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Accidents de la route: 5 morts et 195 blessés en 24 heures

Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et 195 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers le territoire national au cours des dernières 24 heures. Par ailleurs, deux personnes sont décédées par noyade en mer au cours de la même période: un homme de 72 ans, à la plage surveillée Tizirine, commune de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa, et un autre âgé de 50 ans, noyé hors horaires de surveillance, à la plage Caralaise, commune d'Ain Turk, dans la wilaya d'Oran. À noter que le corps d'une personne de sexe masculin âgé de 40 ans, portée disparue en mer depuis le 13 août dernier, a été repêché à la



plage El Beldj, commune de Sidi Abdelaziz, dans la wilaya de Jijel. Concernant les incendies en milieu naturel, les unités de la Protection civile sont intervenues pour éteindre 68 incendies, qui ont ravagé 121 ha de forêt, 10 ha de maquis, 160 ha d'herbes, 700 bottes de foin, 1.079 arbres fruitiers et 17 palmiers. En matière de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, 84 opérations de sensibilisation à travers 15 wilayas (49 communes), portant sur la pandémie du Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement, ainsi que les règles de distanciation physique. Les unités de la Protection civile ont effectué, en outre, 92 opérations de désinfection générale à travers 18 wilayas (54 communes) qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés et zones résidentielles. Ces deux opérations ont mobilisé 436 agents, 63 ambulances, 55 engins de la Protection civile qui ont procédé, d'autre part, à la mise en place de dispositifs de surveillance dans 18 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés, à travers 7 wilayas: Alger, Tizi-Ouzou, Mostaganem, Constantine, Boumerdes, Annaba et El Oued.

Tipasa

Une adolescente de 16 ans violée puis tuée par son voisin

L'Algérie a enregistré, samedi 15 août, un nouveau drame. Une adolescente, âgée de 16 ans, a été violée puis assassinée par son voisin, dans la wilaya de Tipaza. Le meurtrier, marié et père de deux enfants, a ensuite tenté de mettre fin à ses jours, a-t-on appris de sources locales. Les faits ont eu lieu dans la commune de Khemisti, dans la wilaya de Tipaza (environ 60 km à l'ouest d'Alger). Selon les mêmes sources, l'homme, âgé de 41 ans, a attiré la mineure, qui est sa voisine, chez lui et l'a violée. L'agresseur a ensuite ligoté sa victime avant de la tuer, en l'étouffant avec un sac en plastique. Se rendant compte de son crime, il a tenté de se suicider en s'asphyxiant avec du gaz butane. Mais avant cela, il avait envoyé un SMS à son épouse pour lui demander de lui pardonner, sans lui donner de détail.

Le père de famille avoue son crime

Sa femme, qui se trouvait chez ses parents, s'est immédiatement déplacée avec son frère au domicile conjugal. À leur arrivée, ils ont trouvé le mari inconscient à cause du gaz qui s'échappait de la bonbonne de gaz ouverte. Tandis que la jeune fille avait les mains et les pieds ligotés et portait des traces d'étouffement. Choqués par la scène, ils ont aussitôt alerté les secours. Dépêchés sur les lieux, les éléments de la protection civile ont transféré la dépouille de la victime vers la morgue de l'hôpital. Le meurtrier est sorti indemne de sa tentative de suicide. Arrêté par les services de sécurité, l'homme, marié et père de deux filles, a fini par avouer son crime. Les éléments de la police judiciaire de la daïra de Bou Ismaïl ont diligenté une enquête. L'auteur du crime sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa (Tipaza).

Tizi-Ouzou:

Arrestation d'un groupe spécialisé dans le trafic de stupéfiants et saisie de plus de 5 kg de kif traité

Un groupe spécialisé dans le trafic de stupéfiants a été démantelé et une quantité de 5,572 kg de kif traité a été saisie par les services de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou. Agissant sur renseignements, les éléments de la BRI, ont procédé dans un premier temps à l'identification d'un membre de ce groupe qui a été interpellé le 07 août à M'kira, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, et la récupération d'une quantité de 2,772 kg de kif traité. Les informations obtenues auprès de ce premier mis en cause ont permis d'arrêter les quatre autres membres de ce groupe originaires de Tizi-Ouzou, Tindouf et un étranger détenteur de la nationalité algérienne. L'opération a également permis la saisie de deux véhicules touristiques et de cinq téléphones portables utilisés dans ce trafic ainsi que 201.500 dinars, revenus de la vente de cette drogue. Les membres de ce réseau, âgés entre 25 et 30 ans, ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal de Draa El Mizan, pour les chefs d'accusation "association de malfaiteurs" et "possession de stupéfiants à des fins de commercialisation".

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs à Alger

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé une bande de malfaiteurs à Bachdjerrah (Alger), composée de cinq individus qui entraînaient les citoyens pour les déléster de leur argent sous prétexte de leur assurer le change en diverses. Ces individus usaient de "subterfuges" pour contacter et établir des liens avec les victimes via les réseaux sociaux, se disant en possession d'argent en devises à changer en monnaie nationale, a précisé le communiqué, ajoutant qu'ils avaient agressé deux personnes qu'ils avaient délestées de "190 millions de centimes" en utilisant des armes blanches et du gaz lacrymogène. À la suite d'une vaste opération de surveillance, les mêmes services ont pu arrêter cinq individus et saisi des armes blanches. Les mis en cause ont été déférés devant le Procureur de la République qui "a ordonné le placement en détention provisoire de quatre d'entre eux", tandis que "le cinquième a été placé sous contrôle judiciaire". Par ailleurs, les mêmes services ont interpellé "un voleur d'accessoires automobile" au niveau de la Rue Hassiba Benbouali (Alger). Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République qui a ordonné son placement en détention provisoire".

Constantine : 100 hectares de végétations proie des flammes en 24 heures



Près d'une centaine d'hectares de couvert végétal, a été ravagée par les feux, ces dernières 24 heures, dans la wilaya de Constantine. Les flammes ont dévasté une superficie jugée "importante" de champs agricoles estimée à 40 hectares dans les communes d'Ain Abid, Didouche Mourad et Ain Smara. Durant la même journée, une surface similaire (40 hectares), a été également endommagée lors d'incendies signalés dans les dites régions. Des feux enregistrés samedi dernier dans les mêmes localités, ont provoqué la destruction de 10 ha de broussailles, 2 ha d'arbres de pin

d'Alep, de 2700 m² d'herbes sèches ainsi que 5 arbres d'eucalyptus. Des brigades mobiles de la protection civile ont été dépêchées sur les lieux des incendies. Les feux ont finalement été maîtrisés et éteints avec la mobilisation de 31 agents, 9 camions d'extinction et une dizaine de véhicules de transmission et d'ambulances. Il est à noter que le dispositif anti-incendie 2020, est doté de tous les Moyens humains et matériels nécessaires dont une colonne mobile permettant une intervention rapide en particulier dans les zones difficiles d'accès.

Turquie

Un homme d'affaires algérien découvert mort dans le coffre de sa voiture à Antalya

Le corps sans vie d'un homme d'affaires algérien a été découvert dans la nuit du vendredi à samedi dans le coffre de sa voiture à Antalya en Turquie. Selon des médias locaux qui rapportent l'information, il s'agit d'un certain Mohamed Mekki (44 ans), a été découvert à l'intérieur du

coffre de sa voiture enveloppé d'un drap et portant des traces de violences. Il était porté disparu depuis plus d'une dizaine de jours suite à une alerte donnée par sa femme. Les circonstances exactes de l'assassinat de la victime restent inconnues.

Un mort dans un accident de moto



Un homme âgé d'une trentaine d'années est mort dans un accident de moto survenu hier à Bouzeguène, à 70 km au sud-est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris de sources hospitalières. La victime, qui était grièvement blessée, a été évacuée par les éléments de la protection civile à l'hôpital d'Azazga dans un état critique. Prise en charge en urgence, elle a succombé à ses blessures, a-t-on ajouté de même source. Revenant sur les circonstances de ce drame routier, le chargé de communication de la protection civile, le capitaine

Kamel Bouchakour, a indiqué que l'accident a eu lieu vers 01H00 (du matin) lorsque le conducteur de la moto a percuté un mur à Bouzeguène. Par ailleurs, ce même responsable a indiqué que jeudi dernier, les éléments de la protection civile ont intervenu pour un accident mortel qui s'est produit dans la commune de Souk El Tenine, à hauteur du village Fekrane, suite au dérapage suivi d'un renversement vers une habitation en construction d'un véhicule léger, ayant causé la mort, sur le coup, d'un homme âgé de 45 ans.

MC Alger Djabou ferme la porte à un départ

Le meneur de jeu du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Abdelmoumen Djabou, a coupé court aux "mensonges", en décidant d'honorer son contrat avec le vice-champion d'Algérie de football, écartant tout différend avec la direction. "Je ne me suis jamais rebellé, ou encore demander mon départ du club, à cause soi-disant de mon refus de baisser mon salaire. Tout ce qui a été rapporté ce sont des mensonges, de fausses informations

qui ne se reposent sur aucun fondement. Je suis fier d'appartenir à ce club, et je ne partirai pas jusqu'à ce que nos supporters soient heureux", a affirmé le joueur dans un message posté samedi soir sur son compte officiel Instagram. Djabou (33 ans) avait rejoint le "Doyen" durant l'été 2019, pour un contrat de deux ans, en provenance de l'ES Sétif. Pour sa première saison sous le maillot vert et rouge, Djabou n'a pu s'exprimer pleinement, échouant à ne marquer

aucun but. "Le côté financier est mon dernier souci. Si je courais vraiment derrière l'argent, j'aurais pu saisir les instances contre mon ancien club l'ESS pour réclamer deux milliards de centimes, mais j'avais décidé finalement de déléster cette somme. Je devais également de l'argent au Club Africain (Ligue 1/ Tunisie) mais j'avais tout abandonné. L'argent dans le football ne m'intéresse pas, j'ai mes projets qui me permettent de subvenir à mes besoins", a-t-il

ajouté. Avant de conclure : "Je dis aux supporters de ne pas croire tout ce qui se dit. Certains veulent créer la zizanie et la Fitna au sein du club, alors qu'ils se proclament enfants du MCA, mais qui sont en vérité l'ennemi N.1, dont l'objectif est de détruire le Mouloudia". Par ailleurs, le président du Conseil d'administration Abdenacer Almas s'est réuni samedi avec l'ensemble des membres du CA, "dont Anouar Bachta et Sid Ali Aouf, sur lesquels des rumeurs

ont été colportées à propos de leur avenir au club, raison pour laquelle Almas a relevé la nécessité de mettre la main dans la main et œuvrer dans l'intérêt suprême du MCA", a indiqué le club algérois dans un communiqué publié hier. Le MCA, qui célébrera en 2021 le centième anniversaire de sa création, "doit finaliser l'opération de recrutement avec force pour composer une équipe capable de réaliser les ambitions de ses supporters"

HSC Montpellier: Le président du club élogieux envers l'Algérien Delort

Le président de Montpellier, de Ligue 1 française de football, a été élogieux envers l'attaquant international algérien Andy Delort, le considérant comme un atout pour l'équipe. Dans un entretien accordé au journal Midi-Libre, le président de Montpellier, Laurent Nicollin, a tenu des propos très flatteurs pour Delort. "C'est un joueur qui a un état d'esprit très spécial qui apporte un plus, à la fois sportivement et mentalement", a indiqué Nicollin, rappelant qu'il s'était battu avec Toulouse pour recruter l'attaquant algérien. Par son recrutement, le président de Montpellier était persuadé qu'Andy Delort était bon. "Moi, je n'ai pas besoin de Mbappé et Neymar, je veux des gens qui, lorsque tu leur parles, partent à la guerre, et Delort en est un", a-t-il tenu à expliquer. Interrogé sur la mentalité du champion d'Afrique avec la sélection nationale, le président du club héraultais a précisé qu'il est un joueur qui a besoin seulement qu'on soit droit et honnête avec lui. "Quand on l'est, il fait les choses. Bon, parfois il fait d'Andy mais il est comme ça. Sans des mecs comme lui, on est un club quelconque. Il faut une envie, une identité", a précisé Nicollin. "Tu n'as jamais été la Paillade sans cela. Avec le 10 ou 11ème budget de Ligue 1, tu dois tirer 110% des gens. Et pour ça, il faut les aimer.", a conclu le président de Montpellier.

Ligue 1: USM Alger Antar Yahia sort du confinement et entame ses fonctions

Le nouveau directeur général sportif de l'USM Alger Antar Yahia, a entamé officiellement ses fonctions ce dimanche, en rencontrant les responsables du Groupe Serport, après avoir observé une semaine de confinement dans un hôtel de la capitale, dans le cadre des me-

sures sanitaires contre le coronavirus (Covid-19), rapporte le club algérois dans un communiqué. Outre sa rencontre avec les responsables du Groupe Serport, actionnaire majoritaire, l'ancien capitaine de l'équipe nationale a discuté avec les dirigeants du club, dont le directeur général Ab-

delghani Haddi. Antar Yahia (38 ans), a pu rallier Alger dimanche dernier à bord d'un vol de rapatriement d'Algériens bloqués en France, quelques mois après sa désignation à ce poste par le P-dg du Groupe Serport et président du Conseil d'administration de la SSPA Achour Djelloul. Pour rap-

pel, les rôles techniques de l'équipe algéroise ont été à l'entraîneur français François Ciccolini, secondé dans sa mission par Benaraïbi Bouziane (entraîneur adjoint), alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à l'ancien portier international Mohamed Benhamou.

Mondial-2022 (Zone Afrique) : Report du 2e tour des éliminatoires

Le 2e tour des éliminatoires (zone Afrique) de la Coupe du monde 2022 au Qatar, dont le début était prévu en octobre prochain, a été reporté à une date ultérieure, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-

19), rapportaient hier les médias locaux. Les éliminatoires devront avoir lieu ainsi en 2021, comme cela a été décidé il y a quelques jours pour la zone Asie. Cette décision intervient quelques jours après le communiqué publié par la fédération

internationale (Fifa), annonçant le report des rencontres qualificatives pour le Mondial 2022 et la Coupe d'Asie 2023. Le but étant de "protéger la santé et la sécurité de tous les participants". Logée dans le groupe A du 2e des éliminatoires, l'équipe nationale

algérienne évoluera aux côtés du Burkina Faso, du Niger, et du Djibouti. Les "Verts", champions d'Afrique en titre, devaient entamer la campagne éliminatoire à domicile face au Djibouti, avant de se déplacer à Ouagadougou pour affronter les Etalons burkinabés.

Ligue des champions (élimination de Man City) : La presse anglaise s'en prend à Guardiola

La presse anglaise a unanimement désigné hier l'entraîneur espagnol de Manchester City Pep Guardiola, comme le principal responsable de l'élimination essuyée la veille face à Olympique lyonnais (1-3) au stade José-Alvalade de Lisbonne (Portugal), dans le cadre des quarts de finale de la Ligue des champions d'Europe de football. "L'agonie de Pep" titre le Daily Mail au lendemain de la nouvelle élimination de Man City, où évolue l'ailier international algérien Riyad Mahrez, entré en cours de jeu (56e). Il s'agit de la troisième élimination de suite pour les Anglais à ce stade de la compétition. Depuis son arrivée en Angleterre il y a quatre ans, le technicien catalan n'est jamais parvenu à hisser les « Cityzens » dans le dernier carré. Pour le

Daily Mirror, cette défaite contre Lyon suggère que l'ancien entraîneur du Barça "doit assumer un nouvel échec en Ligue des Champions et en assumer la faute". La BBC est dans la même veine : "Pep a ruiné la grande occasion de Manchester City", pointant du doigt le onze de départ très prudent aligné face aux Gones. Grâce à Maxwell Cornet et un doublé de Moussa Dembélé, l'OL a créé une qualification retentissante, se montrant discipliné et efficace pour dompter l'opulent club manucunien et s'inviter dans le dernier carré de la C1 pour la deuxième fois de son histoire après 2010. L'Olympique lyonnais du franco-algérien Houssam Aouar, rencontrera mercredi prochain, en demi-finale, l'ogre Bayern Munich, facile vainqueur du Barça (8-2). L'autre demi-finale oppo-

sera mardi le Paris SG à la surprenante équipe allemande du RB Leipzig (20h00, algériennes).

Ferdinand ne comprend pas l'absence face à l'OL d'un joueur créatif comme Mahrez

Après l'élimination de Manchester City face à l'OL en quart de final de Ligue des Champions, Rio Ferdinand a critiqué Guardiola pour le manque de créativité de son équipe. L'ancien défenseur des Red Devils, devenu consultant pour BT Sport, a reproché à l'entraîneur espagnol d'avoir changé son système et la formation de son équipe, qui a vécu ce samedi face à l'OL une nouvelle élimination au stade des quarts de finale de la Ligue des Champions. Les changements opérés par Guardiola ont contraints les joueurs créatifs des

Citizens à l'image de Riyad Mahrez et David Silva à démarrer la rencontre sur le banc de touche, alors que des joueurs comme Phil Foden et Bernardo Silva n'ont même pas été incorporés en cours de jeu. Une approche que Rio Ferdinand a du mal à comprendre : "Dans tous les matchs qu'on a vu depuis la reprise de la Ligue des Champions, les remplaçants ont eu un impact sur le jeu. Leur rôle est tellement important quand vous avez un banc de qualité, a déclaré Ferdinand. Guardiola va devoir se remettre en question vis-à-vis des changements qu'il a opérés face à Lyon. Tous les joueurs créatifs ont démarré la rencontre sur le banc des remplaçants et l'équipe allait beaucoup mieux quand Mahrez est entré en jeu."

BessaN

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
EGNDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

00500112145636147 BDL

ANIE TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIVISION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

**Coronavirus:
 450 nouveaux cas, 373 guérisons et 10 décès
 en Algérie durant les dernières 24 heures**

Quatre cent cinquante (450) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 373 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 38 583 dont 450 nouveaux cas, soit 1 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et

celui des décès à 1370 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 27 017, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 26 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, alors que 22 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 40 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir le Dr Fourar. Enfin, le même responsable a

souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques, notamment avec la réouverture progressive, depuis samedi, des mosquées, des plages et autres espaces récréatifs et de divertissement. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

**Réunion du CSM
 Le président Tebboune délègue
 la présidence à Zeghmati**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a délégué la présidence de la réunion du Conseil supérieur de la magistrature au ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati. Selon un communiqué du ministère de la Justice, la réunion du Conseil supérieur de la magistrature se tient ce matin en session ordinaire pour l'année

2020, et sera présidée par Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice, garde des sceaux, vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, et cela sur autorisation du président de la République, qui est le président du Conseil supérieur de la magistrature. La réunion a lieu à partir de neuf heures du matin au siège de la Cour suprême.



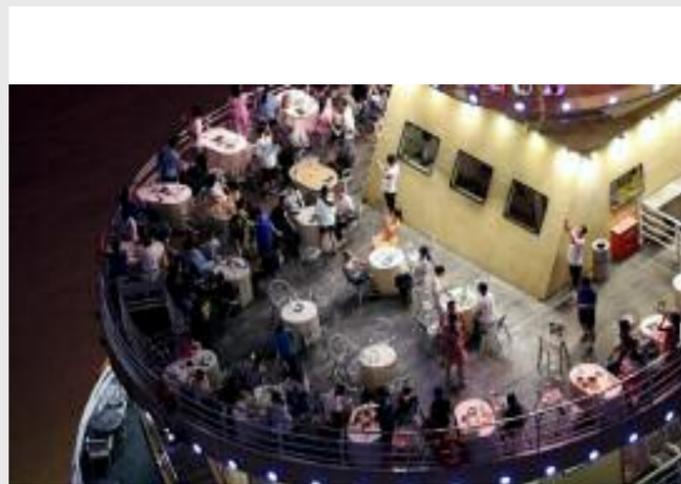
COVID-19 : Les cas confirmés en Afrique dépassent 1,1 million



Le nombre de cas confirmés de COVID-19 en Afrique a bondi à 1.108.837 alors que le bilan s'est alourdi à 25.337 décès, a révélé hier le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Le CDC Afrique, une agence sanitaire spécialisée de la Commission de l'Union africaine (UA), a déclaré dans sa dernière mise à jour de la situation que le nombre de personnes qui se sont remises de leur infection au nouveau coronavirus est également en augmentation avec 823.614 guérisons en date d'hier. L'Afrique du Sud compte actuellement le plus grand nombre de cas de COVID-19 sur le continent avec 583.653 cas. Le pays

déplore également le bilan le plus lourd avec 11.677 décès liés au COVID-19, selon le CDC Afrique. L'Egypte arrive deuxième avec 96.336 cas pour 5.141 décès, suivie du Nigeria qui a enregistré jusqu'à présent 48.770 cas et 974 décès. La région d'Afrique australe est la zone la plus touchée en nombre de cas confirmés, suivie par l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, a indiqué le CDC Afrique. Le CDC Afrique a également déclaré que neuf pays africains signalent des taux de létalité comparables ou supérieurs au taux mondial de létalité de 3,7%. Ces pays africains comprennent le Soudan, le Liberia, le Niger et l'Egypte.

**Visite d'adieu
 Le président Tebboune reçoit
 l'ambassadeur des Etats Unis
 d'Amérique à Alger**



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier à Alger l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique, John Desrocher, qui lui rendait une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. L'audience, tenue au siège de la présidence de la République, s'est déroulée en présence du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj.

Les questions bilatérales évoquées

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu dimanche à Alger l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique, John Desrocher, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les questions qui touchent la région. "Nous avons abordé avec M. Le président les relations bilatérales et avons évoqué aussi des questions qui tou-

chent la région", a indiqué M. Desrocher au terme de l'audience que lui a accordée le président Tebboune. "J'ai eu l'occasion de rencontrer le président Tebboune. J'ai été très ravi de cette réunion, de cette audience et en même temps triste, parce que c'est une visite d'adieu, je dois quitter l'Algérie. Avant tout, je dois remercier et exprimer ma gratitude au peuple algérien, qui a rendu mon séjour agréable ici, à tel point que je me sentais chez moi", a-t-il ajouté. "Je voudrais exprimer à tous les Algériens mes meilleurs sentiments car je me suis toujours senti chez moi, ici. Ils (les Algériens) ont été généreux et hospitaliers envers mon épouse et moi-même", a-t-il dit, confiant avoir pu visiter une grande partie de l'Algérie, lors des années passées dans le pays. "J'aurais l'occasion de revenir ici pour visiter ce qui reste", a également promis l'ambassadeur partant.

VFS Global:

Réception des demandes de visa d'entrée en France, dès le 2 septembre

Le centre «VFS Global», spécialisé dans l'octroi de visas d'entrée en France, a annoncé aujourd'hui qu'il rouvrirait ses portes à partir du 2 septembre. Dans un communiqué, le centre «VFS Global» a indiqué qu'il recevrait à nouveau

les demandes de visas d'entrée des Algériens en France pour du tourisme, après avoir été suspendu en raison de la pandémie du Coronavirus. Le centre « VFS Global » a précisé que la réception des demandes de visa débutera à partir du 2 septembre et en

semaine du dimanche au mercredi de huit heures du matin à midi. En ce qui concerne le retrait des passeports, le centre a confirmé que ses portes sont ouvertes à partir de la date indiquée et tous les jours de la semaine du dimanche au jeudi de 8h00 à 12h30.

**Le point sur la pandémie dans le monde :
 La course aux vaccins s'accroît**

La pandémie a fait au moins 760.739 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP samedi à la mi-journée. Plus de 21 millions de cas ont été officiellement comptabilisés, dont au moins 12,9 millions ont été guéris. Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé (169.463 décès). Viennent ensuite le Brésil (107.232 morts), le Mexique (55.908), l'Inde (49.036) et le Royaume-Uni (41.358)

Quarantaine au Royaume-Uni :

Le Royaume-Uni a imposé samedi 14 jours d'isolement aux voyageurs arrivant de France, où l'épidémie progresse, mais aussi des Pays-Bas et de Malte, un peu plus d'un mois après les en avoir exemptés. Paris a menacé Londres d'une « mesure de réciprocité ». Toujours au Royaume-Uni qui autorise à partir d'hier des cé-

rémonies de mariage et rouvre certains lieux comme les salons de beauté et casinos, une étape du déconfinement qui avait été repoussée de deux semaines en raison de la résurgence des cas.

Production des premiers vaccins en Russie

La Russie a affirmé avoir produit ses premiers vaccins contre le coronavirus, annoncés en début de semaine par Vladimir Poutine mais perçus avec scepticisme par le reste du monde. Le fonds souverain russe impliqué dans le développement du vaccin a affirmé que le début de la production industrielle était prévu en septembre et que plus d'un milliard de doses avaient été pré-commandées par vingt pays étrangers. Dans la course aux vaccins, les Etats-Unis (qui comptent plus de 5,3 millions de cas et près de 170.000 morts selon le dernier bilan de l'université John Hop-

kins) ne sont pas en reste, avec des essais cliniques de vaccins expérimentaux anti-Covid en Floride notamment. Port du masque étendu à Paris et masque dans les transports danois : Le masque, déjà obligatoire dans certaines rues de Paris, l'est désormais dans des quartiers entiers de la capitale française, dont une grande partie du centre, du quartier latin et des Champs-Élysées. Le préfet a également interdit les rassemblements de plus de dix personnes si les gestes barrières ne sont pas garantis. Les masques seront obligatoires dans les transports en commun au Danemark à partir du 22 août, alors que le pays connaît une reprise légère de l'épidémie. Séoul durcit ses restrictions : La Corée du Sud durcit les mesures de distanciation sociale et impose de nouveau que les rencontres sportives se jouent à huis clos à Séoul, face à la crainte d'un regain de l'épidémie dans la capitale et ses environs.